Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC Vaudreuil-Soulances

6211-01-036

DQ2.2

Une division d'Hydra-Québec

Hyaro Québec Production

Le 24 octobre 2003

Monsieur Michel Dolbec Chef de service Service de la sécurité des barrages Édifice 2, 1er étage, local 1.03, case 25 1665, boulevard Wilfrid-Hamel Québec (Québec) G1N 3Y7 Direction – Production –
Beauharnois, Gatineau et international
Vice-présidence – Exploitation des
équipements de production
Hydro-Québec Production

Rez-de-chaussée 3320, rue F.-X. Tessier Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 5V5

Dépôt du Sommaire du plan des mesures d'urgence en cas de bris de barrage sur le fleuve Saint-Laurent et le canal de Beauharnois

Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que lors des rencontres tenues les 12 et 19 juin 2003, le Sommaire du plan des mesures d'urgence en cas de bris de barrage sur le fleuve Saint-Laurent et le canal de Beauharnois, qui a trait aux aménagements de Coteau, Île Juillet, Saint-Timothée, Les Cèdres, Pointe-du-Buisson, Pointe-des-Cascades et Beauharnois d'Hydro-Québec a été remis aux représentants municipaux tel que stipulé à l'article 39 du règlement de la Loi sur la sécurité des barrages (chapitre 9, 2000).

Les documents ont également été expédiés par la poste à l'intention des municipalités absentes des réunions prévues pour le dépôt des Sommaires les concernant.

Vous trouverez ci-joint, copie du registre des municipalités auprès desquelles nous avons déposé le Sommaire du plan des mesures d'urgence en cas de bris de barrage sur le fleuve Saint-Laurent et le canal de Beauharnois, avec les municipalités de la Montérégie qui ont reçu le Sommaire du plan des mesures d'urgence en cas de bris de barrage sur la rivière des Outaouais, tronçon Chaudières – Verchères (Carillon-Verchères).

Nous espérons le tout conforme à vos attentes et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le chef - Centrale de Beauharnois,

Pierre Doré

p.j. Registre des municipalités concernées et des documents remis